02B-212000335-20230616-2023010616-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023



# Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 1er juin 2023

Objet : Approbation de la Décision Modificative N°1 du budget annexe du

Crématorium

Date de la convocation : 25 mai 2023

Date d'affichage de la convocation : 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier du mois de juin à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum: 22

Nombre de membres présents : 30

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Madame COLOMBANI Carulina; Madame BELGODERE Danièle; Monsieur TATTI François; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia; Madame VESPERINI Françoise.

### Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Madame LACAVE Mattea;

Monsieur MILANI Jean-Louis à Monsieur LINALE Serge ;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur ROMITI Gérard ;

Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul;

Monsieur PAOLI Jean-François à Madame SALGE Hélène.

Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur ZUCCARELLI Jean

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire : Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau Accusé certi**liée xétainseil m**unicipal,

Réception par le préfet : 16/06/2023

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-1 ;

**Vu** l'arrêté du 27 décembre 2005 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n°2023/AVRIL/01/06 en date du 13 avril 2023 portant approbation du budget primitif du budget annexe du crématorium concernant l'exercice 2023 :

**Vu** la délibération du conseil municipal n°2023/JUIN/01/25 en date du 1<sup>er</sup> juin 2023 portant approbation du compte administratif 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 30 mai 2023 ;

En synthèse, le budget 2023 en section fonctionnement (budget primitif et décision modificative n°1) est le suivant :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement en €	BP	DM1	BP+DM
Chapitre 011	25 000,00	20 000,00	45 000,00
Chapitre 012			0,00
Chapitre 65	16 108,52		16 108,52
Chapitre 66			0,00
Chapitre 67		74 492,88	74 492,88
Chapitre 69			0,00
Chapitre 023	37 091,14		37 091,14
Chapitre 042	86 159,00		86 159,00
Total des dépenses de			
fonctionnement	164 358,66	94 492,88	258 851,54
Recettes de fonctionnement en €	BP	DM1	BP+DM
Recettes de fonctionnement en € Chapitre 013	BP	DM1	BP+DM 0,00
	BP	DM1	
Chapitre 013	BP	DM1	0,00
Chapitre 013 Chapitre 70	BP	DM1	0,00 0,00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73	110 000,00	DM1	0,00 0,00 0,00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 74		DM1	0,00 0,00 0,00 0,00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 74 Chapitre 75		DM1	0,00 0,00 0,00 0,00 110 000,00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 74 Chapitre 75 Chapitre 76	110 000,00	DM1	0,00 0,00 0,00 0,00 110 000,00 0,00
Chapitre 013 Chapitre 70 Chapitre 73 Chapitre 74 Chapitre 75 Chapitre 76 Chapitre 77	110 000,00 8 126,66	DM1	0,00 0,00 0,00 0,00 110 000,00 0,00 8 126,66

En synthèse, le budget 2023 en section investissement (budget primitif et décision modificative n°1) est le suivant :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement en €	BP	DM1	BP+DM
Chapitre 10			0,00
Chapitre 13			0,00
Chapitre 16	77 018,14		77 018,14
Chapitre 20			0,00
Chapitre 204			0,00
Chapitre 21			0,00
Chapitre 23			0,00
Chapitre 26			0,00
Chapitre 27			0,00
Chapitre 45			0,00
Chapitre 040	46 232,00		46 232,00
Chapitre 041			0,00
Solde d'exécution reporté		168 184,55	168 184,55
Total des dépenses			
d'investissement	123 250,14	168 184,55	291 434,69
Desettes discussions and an C			
Recettes d'investissement en €	BP	DM1	BP+DM
Chapitre 024	BP	DM1	BP+DM 0,00
	BP	DM1	
Chapitre 024	BP	168 184,55	0,00
Chapitre 024 Chapitre 10	BP		0,00 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068	BP		0,00 0,00 168 184,55
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13	BP		0,00 0,00 168 184,55 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre16	BP		0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre16 Chapitre 21	BP		0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre16 Chapitre 21 Chapitre 23	37 091,14		0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00 0,00 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre 16 Chapitre 21 Chapitre 23 Chapitre 45			0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00 0,00 0,00
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre 16 Chapitre 21 Chapitre 23 Chapitre 45 Chapitre 021	37 091,14		0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 37 091,14
Chapitre 024 Chapitre 10 Chapitre 1068 Chapitre 13 Chapitre16 Chapitre 21 Chapitre 23 Chapitre 45 Chapitre 021 Chapitre 040	37 091,14		0,00 0,00 168 184,55 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 37 091,14 86 159,00

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Joseph MASSONI, Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Monsieur Julien MORGANTI, Madame Viviane ALBERTELLI, Madame Hélène SALGE et Monsieur Jean ZUCCARELLI, ayant voté contre.

#### **Article unique:**

- **Adopte** la décision modificative n°1 du budget annexe du crématorium de l'exercice 2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

e SAVELLI

Signé électroniquement le 16/06/2023

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappele que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia d'ans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peu être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.